



L'INTERSYNDICALE PNC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AIR FRANCE EXTERNALISE SON PERSONNEL DE CABINE

ROISSY, LE 7 FEVRIER 2017

Face au choix de la Direction Générale d'Air France d'imposer unilatéralement son projet "BOOST" qui n'est rien d'autre que l'externalisation de l'activité du Personnel de cabine d'Air France, l'intersyndicale SNPNC UNSA-PNC réagit fermement à ce positionnement scandaleux.

Alors que le nouveau PDG n'a cessé de présenter le projet "TRUST TOGETHER" comme un travail construit dans le dialogue social, force est de constater que ce deal ne s'applique pas à l'ensemble des catégories de personnel d'Air France. A ce jour, seuls les PNC se voient imposer dans ce projet l'externalisation de leurs emplois sans aucune concertation avec les organisations syndicales représentatives de cette profession.

La Direction d'Air France s'est tout simplement exemptée de toute négociation avec l'Intersyndicale PNC sur le projet BOOST, puisque son intention est maintenant claire : la sous-traitance du personnel de cabine, acteur majeur de la sécurité des vols, dans une compagnie jumelle d'Air France. Il est urgent que l'entreprise change radicalement sa stratégie si elle veut épargner à ses clients un nouveau conflit.

Comme pour les pilotes aucun compromis ne saura faire accepter un tel projet destructeur à terme de nos emplois alors que nos efforts ont contribué à dégager 1 milliard de bénéfices qui vont être annoncés prochainement.

Les pilotes sont appelés à une consultation, les PNC n'ont pas besoin d'en attendre le résultat pour s'opposer au projet qui menace l'avenir de leurs emplois.

Les besoins importants de PNC, environ 1600 pour les années à venir, permettront largement de rééquilibrer les coûts à l'heure de vol tels que présentés par la direction puisque les jeunes embauchés ont un salaire d'entrée de 1796 euros BRUT, 45% inférieurs à celui des plus anciens (avec les contraintes liées au métier : décalage horaire, absence de week-end et jours fériés, travail de nuit, absence de stabilité de l'activité et des jours de repos...).

Nous partageons la même analyse que nos collègues du SNPL qui préconise les embauches PNC en interne et qui mettent en garde contre un démantèlement programmé de notre compagnie nationale historique.

C'est maintenant à la Direction de choisir entre un véritable projet qui s'inscrit dans un dialogue social ou l'enchaînement inévitable de conflits majeurs dans les jours à venir.

Les Bureaux

Contacts : UNSA PNC : 06 61 56 63 26
SNPNC/FO : 07 87 49 30 85